



## **L'ARCHITECTURE, LA TECHNIQUE ET LE DROIT** **Quelles évolutions – Pour quelles perspectives ?**

**En réponse aux nouvelles exigences sociétales et environnementales, l'évolution de l'architecture entraîne de facto celles de la technique et du droit.**

**Quel est l'impact de ces évolutions sur le contentieux de la construction ?**

\*\*\*\*\*

### **Les ateliers du CNEAF**

#### **Judi 15 juin**

9 h 30

#### **Accueil des congressistes à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

Introduction : Cette première ½ journée sera l'occasion de réfléchir à l'acte de conception, avec en exergue la citation d'Álvaro SIZA : *le beau est l'expression sublime de la fonctionnalité.*

10 h 00

Dans quelle mesure cet acte de conception prend-il en compte l'évolution des exigences fonctionnelles, la capacité de maintenance d'un bâtiment et son évolution ?

► Nous pourrions interroger les intervenants sur la relation qui existe entre la qualité d'usage et la propriété à destination.

► L'avocat, quant à lui, nous renseignera sur le droit d'un maître d'ouvrage sur l'œuvre de l'architecte et en particulier le droit de modifier et de démolir l'œuvre.

12 h 00

**Déjeuner libre**

### **Congrès du CNEAF**

13 h 30

**Accueil des congressistes au Parlement de Bretagne**

14 h 00

**Allocutions de bienvenue et ouverture du 49<sup>ème</sup> congrès**

14 h 30

**Table-ronde : L'architecture de demain, évolution des exigences**

Autour de cette table ronde, nous proposons de développer ces exigences sociétales et environnementales au travers différents prismes, celui du juge, de l'avocat, de l'expert et de l'architecte.

► Comment le juge, l'avocat, l'expert et l'architecte peuvent-ils appréhender les évolutions des exigences des consommateurs en matière constructive, telles que l'énergie, les matériaux, le reconditionnement des espaces bâtis ainsi que l'intervention sur des existants ?

18 h 00

**Cocktail offert par le CNEAF et les avocats rennais à la Maison de l'Ordre des Avocats**

20 h 00

**Soirée de Gala au lycée Saint Vincent**

## **Vendredi 16 juin**

8 h 30 **Accueil des congressistes à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

9 h 00 **Table-ronde : Les techniques nouvelles en construction**

L'évolution de l'architecture, puis celle de la réglementation, prenant en compte l'économie, conduit les industriels à des innovations techniques :

- Innovation dans les matériaux et les procédés
- Innovation dans les techniques de construction

Un exemple d'innovation présenté par l'entreprise JOUSSELIN à Ombrée d'Anjou (49).

► Comment le juge, l'avocat, l'expert, l'architecte et l'entrepreneur voient-ils apparaître les nouvelles pathologies liées à ces innovations ?

10 h 30 **Présentation d'une 1<sup>ère</sup> partie des exposants** (3 mn chacun)

10 h 45 **Pause-café parmi les stands de nos partenaires exposants.**

11 h 15 **Table-ronde : Les innovations techniques en conception**

Les nouvelles exigences règlementaires et sociétales conduisent à des innovations en conception qui, au travers de la conception participative et de la maquette numérique BIM, modifient la communication dans l'acte de construire.

► Quel est le point de vue du juge, de l'avocat, de l'expert et de l'architecte ?

12 h 15 **Présentation d'une 2<sup>ème</sup> partie des exposants** (3 mn chacun)

12 h 30 **Déjeuner sur place - Buffet pris parmi nos partenaires exposants.**

14 h 00 **Table-ronde : L'évolution du contentieux de la construction**

L'évolution de l'architecture face aux exigences et aux nouvelles techniques entraîne de nouvelles pathologies et modifie l'environnement juridique et sociétal de l'expertise.

► Quelle est l'évolution de la sinistralité face aux évolutions réglementaires et technologiques nouvelles ? Qu'en pensent l'assureur, le juge, l'avocat, l'expert, l'architecte et l'entrepreneur ?

15 h 30 **Pause-café parmi les stands de nos partenaires exposants.**

16 h 00 **Table-ronde : En forme de conclusion**

Et demain ? Quelle expertise ? Pour quel sinistre ? Pour quel expert ? Expert certifié ?

► Comment le juge, l'avocat et l'expert perçoivent-ils l'avenir, notamment face aux Modes Alternatifs de Résolution des Conflits -MARC- ?

17 h 30 **Allocutions de clôture du 49<sup>ème</sup> congrès du CNEAF**

18 h **Fin du congrès**

---

## **Samedi 17 juin**

10 h 00 **Visite du Parlement de Bretagne et du Rennes insolite**

12 h 30 **Déjeuner dans un restaurant à Rennes**